

Matinée d'information : Vendredi 16 Mars 2018 9h-12h

Les nouvelles mesures et enjeux du dialogue social pour les acteurs de la solidarité

Présentation par Maître Marie-Laure QUIVAUX - CAPSTAN Avocats

Les ordonnances travail sécurisent la relation de travail, les effets de la rupture, et poursuivent l'évolution du dialogue social dans les associations. Quelle est la nouvelle organisation du dialogue social et économique ? Quelles sont les nouvelles bases et enjeux de la négociation au sein des associations ? Nouvelles règles individuelles

- Renforcer la prévisibilité et sécuriser la relation de travail
- Nouvelle instance représentative du personnel : le Conseil social et économique
- La hiérarchie des normes au regard des ordonnances

Lieu : Centre Saint Jean – 36 rue Barra - 49100 Angers

Bulletin d'inscription - Matinée d'information du vendredi 16 mars 2018-

Les nouvelles mesures et enjeux du dialogue social pour les acteurs de la solidarité

Association (nom + coordonnées) :

.....
.....

N° comptabilité adhérent (ex : 1DD04) :

Nom, qualité et adresse mail des participants :

①.....
②.....
③.....

Frais d'inscription : 60 € x(nbre de personnes) = €

Date, cachet, signature

Le bulletin d'inscription est à retourner accompagné du règlement à :

l'URIOPSS - B.P. 98501 - 44185 NANTES CEDEX 4

Avant le 9 mars 2018

Contact : Valérie CHAMARRE – v.chamarre@uriopss-pdl.fr / 02.51.84.50.10